

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

10554
AS3606

Déclaration de Maladie : N° S19-0002249

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 10554

Société : 2-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : A LGHADIF EL YAKI Date de naissance : 25/02/68

Adresse : DERBE SNONI RWN 1 Residy AESSAO APP 3

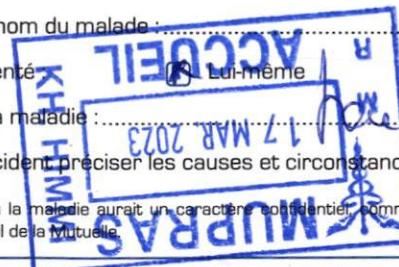
Tél. : 06 89 26 75 30 Total des frais engagés : 640 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :



Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements dans un pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/03/2013

Signature de l'adhérent(e) : A

Dr. Abdellatif ACHIBI
Oncopatologe - Echographiste
Allal Ben Abdellah - El Fida - Casablanca
Téléphone : 05 22 80 65 00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2023	C		200 DH	 Dr. Abdellatif ACHIBET Oncopraction - Echographiste à Casablanca, May Bouteflika, Quartier Ambassades - El Fida - Casablanca Tel: 05 27 80 62 49

Cachet du Pharmacien
ou du Fourmeisseur

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Abdellatif ACHIBET

Omnipraticien

Diplômé de la faculté de médecine
de Casablanca.

Ex-Médecin à la base Militaire des
Forces Royales de l'Air à
Marrakech.

Ex-Médecin chef du C.S.U Nouvelle
Médina (Jmiaâ) de
la préfecture médicale
derb sultane El-Fida.

Diplômé en :
Échographie clinique
Fertilité et stérilité

الدكتور عبد اللطيف (عثياف)

خريج كلية الطب بالدار البيضاء

لصيبي ما ينبع بالقاعدة الجوية للقوات

المملحة الملكية بمران

لصيبي رئيس ما ينبع بالمركز

الصحر المعدية الجديدة (الجميمة)

العمالة الصناعية لدرب السلطان - الدار

حاصل على دبلوم في :

° علاج الفم عند الرجال

و النساء

الفحص بالصدى

Casablanca, Le:.....

ID: 650997 GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 150,00 DH
6 "118001"140336

ORDONNANCE:

15 Mars 2023

ID: 650997 GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 150,00 DH
6 "118001"140336

Nom et prénom:

M² AL GHADIF EL MEKKI

150,00 x 2
① Flixotide 200 mg → 1 min
2 bouffées SV
② Broncaliser SV
1 fois 3 h
③ Fortigen SV
 $T = 440,00$

Dr. Abdellatif ACHIBET
Omnipraticien - Échographiste
4 Rue 6, Hay Boujdour, Quartier Abbassides Casablanca EL-Fida Tel. 0522806249
Abbassides El Fida Casablanca
Tall ou 22 no 02 42 42

PHARMACIE CHAOUI
AHMIDA Mohamed
107 BL EL FIDA Casablanca
0522806249
NPE: 082918357 TEL: 05222806249
4 Rue 6, Hay Boujdour, Quartier Abbassides Casablanca EL-Fida Tel. 0522806249
Cabinet_achibet@yahoo.fr

4. زنقة 6، حي بوجدور العباسين (قريباً صيدلية محمد السادس) الدار البيضاء، الهاتف: 0522806249



FORTIZEN

Complément Alimentaire à base de
Ginseng, Guarana, Vitamines

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Ginseng.....	150mg
Graine de Guarana.....	75mg
Vitamine C.....	20mg
Rhizome de Gingembre.....	12mg
Vitamine E.....	
Vitamine B5.....	
Glucoside de mangan.....	
Vitamine B2.....	
Vitamine B1.....	
Glucoside de cuivre.....	
Vitamine A.....	
Vitamine B12.....	

LOT : 0002

PER : 03/25

PPC : 89,00 DH

PROPRIETES

Le Guarana (*Paullinia cupana*) : est une plante grimpante à tige cannelée et à très grandes feuilles. Les graines de Guarana sont utilisées en phytothérapie car elles permettent de rester « alerte » en cas de baisse de tonus.

Le Ginseng (*Panax ginseng*) : est essentiellement utilisé pour son action tonique générale sur les performances physiques et intellectuelles. Le Gingembre (*Zingiber officinale*). Le Gingembre est connu pour sa valeur culinaire mais aussi pour ses propriétés dynamisantes qui lui permettent de renforcer les défenses naturelles de l'organisme.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI:

- Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- À conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

MODE D'EMPLOI:

3 gélules par jour, au cours d'un repas.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

Tenir à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Produit de :
Focus Med

Kenitra, Route d'El Jadida - Lissabda 20130 Hay Hasseni, N°304 - Casablanca

Fabriqué Par : Les Laboratoires PMPBIOPHARMED
ZONE INDUSTRIELLE "AL" LOT 89 , EL MANSOURIA BENSLIMANE

Agrement ONSSA n° : CAPV.8.404.17

N° d'enregistrement au Ministère
de la santé N°20212103147/V1/DMP/CA/18

